VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un Superbe Ilet de Terre avec toutes les Améliorations qui s'y trouvent

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Les banquettes sont élevées et pavées. Une occasion pour les spéculateurs, les agents individuels et placeurs permanents.

IL SERA VENDU EN BLOC, LE JEUDI 11 JUIN 1903, A MIDI.

Mme Magdelena Berner, tutrice, vs Joseph B. Berner et Als.

No 70,120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 29 avril 1903, et signé le 5 mai 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par l'avenue Henry Clay, les rues Webster, Patton et Constance et est composé de vingt quatre lots. Ledit ilet mesure trois cent onze (311) pieds et une demie ligne, 6 1/2 de face à la rue Constance, trois cent dix sept (317) pieds six (6) pouces et sept lignes et demie (7 1/2) de face à la rue Patton; (200) deux cent quatre vingt dix pieds de face à la rue Webster et deux cent quatre vingt neuf pieds (289) sept pouces et deux (2) lignes de face à l'avenue Henry Clay.

Les améliorations sont connues comme 623 avenue Henry Clay, et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté, galerie, 4 chambres, citerne, hangar, etc. dans la cour. L'ilet entier est entouré d'une barrière et les banquettes tout autour sont pavées. On s'en sert comme "truck farm", ferme et jardin et il y a une grande écurie, grange et de nombreux hangars.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles. L'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra aussi assumer les taxes de 1903 en plus et au-dessus du prix de la vente. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 10 11

Denis, Danziger & Tessier.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

Dans le Sixième District.

Frank Seelig Jr. et als vs Henry Zeiger et al.

No 5- 20—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 2 janvier 1901, et signé le 29 janvier 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5249, 5251, 5255 et 5257 rue Annonciation, consistant en deux cottages doubles contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc., situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 335, borné par les rues Laurel, Valmont, Annonciation (autrefois Jersey) et Bellecastle et désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de F. Tourné, daté le 23 juin 1860; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Jersey, maintenant Annonciation sur 110 pieds de profondeur.

2° La moitié du lot No 2 et la moitié du lot No 6 dans l'ilet No 78, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Lyon et Upperline et mesurant chacun 15 pieds de face à la rue Front sur 75 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos 4847 et 4849 rue Water ou Front consistant en un cottage double contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc. de chaque côté.

3° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valmont, Bellecastle et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 1, 33 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds de largeur dans le fond, 116 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Valmont, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2; et le lot No 2 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 30 pieds de largeur dans le fond, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 2 et 11 pieds 8 pouces 8 lignes sur le côté du lot No 4, et 30 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 5281 et 5283 rue Tchoupitoulas, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Jena, Constance et l'avenue Napoléon, désigné par la lettre C, ou le No 10, et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Magasin, commençant à un point 66 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Jena, sur 95 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No 4430 rue Magasins et comprenant un joli cottage simple, retiré de la banquette, barrière en fer sur la façade, contenant 5 chambres, citernes, galeries, hangar, etc. La maison est bien tapissée.

5° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Constantinople, Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les Nos 11 et 12 dudit ilet et faisant face à la rue Water, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Water et Austerlitz; lesdits lots mesurent ensemble, plus ou moins 50 pieds 2 lignes de face à la rue Water, 94 pieds 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Constantinople sur 92 pieds 1 ligne de face et profondeur sur la rue Austerlitz. Lesdites améliorations sont désignées par les Nos 400, 405 et 410 rue Austerlitz, et comprenant un cottage simple et double; le cottage simple contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., le cottage double 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le chemin de fer de ceinture en face sur la rue Water.

6° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Cadix, Constance et Jena, d'après le plan dressé par H. M. Rolhausen, daté le 7 juillet 1841, et désignés par les Nos 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadix sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple désigné par le No 715 rue Cadix, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 av—25 28—mai 3 10 17 24 26

Succession de Charles Pozzi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56 639—Division E — Attendu que Joseph Pozzi a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Pozzi, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Wenck, avocat. 19 mai—19 23 28

E. A. Carrere.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Jeudi, le 11 juin 1903, à midi.

Élégante résidence et emplacement d'affaires, 1634 avenue Tulane, à l'encoignure de la rue Magnolia, vis-à-vis du Marché Claiborne.

Succession de Léon Aubin.

No 70 430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR E. A CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 11 mai 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes à cela y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 405, borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), Magnolia, Gravier et Claiborne, désigné comme lot No 19 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civile, le 23 décembre 1851, déposé dans l'étude de Richard Brenan, ancien notaire en cette ville, comme plan No dix, lequel dit lot de terre formant l'encoignure des rues Commune (maintenant avenue Tulane) et de la rue Magnolia et mesurant en mesure américaine, vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à la rue Commune (anciennement Tulane) par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Magnolia.

Étant la même propriété acquise par ledit défunt Léon Aubin de Christopher McEvoy, par acte pardevant Charles C. Andry, notaire, daté le 11me jour de mai 1883, enregistré dans le livre des transferts 120, folio 14.

Les améliorations sont connues comme No 1634 avenue Tulane, et comprenant une bâtisse en bois couverte en ardoises et contenant magasin, quelques sept chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 au-dessus et en plus du prix de la vente. L'acte de vente pardevant P. A. Simmons, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. C. Henriques, avocat.
12 mai—12 17 24 31—juin 7 11

Cicero A. Ramsey.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

IN RE.

Levinson & Casey,

EN LIQUIDATION.

Cour Civile de District, No 70,506, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau No 342 rue Carondelet—JEUDI, le 28 mai 1903, à 11 heures a. m., au No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre du juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 mai 1903, et rendu dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, la propriété ci-après décrite, a savoir: Le tout et particulièrement le stock de marchandises, articles et marchandises, machines à coudre, installations, en fait tout l'attirail d'un tailleur; le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Richard & Vidrine, avocats.
16 mai—16 17 24 27 et 28

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Zachary T. Knight.

No 70 374—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 28 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, le 13 mai 1903—

Un lot de terre et améliorations, 3e district de cette ville, ilet 1183, borné par les rues D'Abadie, Miro, Tonti et l'avenue St Bernard, désigné comme lot 5, mesurant 33' 0" 4''' de face à la rue D'Abadie sur 114' 11" de profondeur entre lignes parallèles. Conditions comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1903, déposera 20 0/0 le jour de la vente et paiera pour l'acte de vente pardevant Louis A. Martinet, N. P. 17 mai—17 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Paul Lusey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,910—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lambert Bown, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Walter L. Gleason, avocat. 17 mai—17 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Laurent Nicholas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70,633—Division E—Attendu que George Nicholas a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Laurent Nicholas, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats. 21 mai—21 25 30

Succession de Charles C. Duelfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70 220—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine Schertzinger veuve en 1er mariage de Christian Duelfer et veuve en 2nd mariage de Ernest Schafer, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John Wagner, Guy J. Ray, avocats. 15 mai—15 19 24

Succession de Samuel Leathem et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 066—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph E Renecky, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. J. Hennessey, avocat. 20 mai—20 24 29

Succession de James H. Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,851—Division C—Avis est, par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Martha C. Howell, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. R. H. Browne, avocat. 16 mai—16 20 25

Succession de Agnes Felter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,332—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. M. Laval, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. McCloskey & Benedict, avocats. 16 mai—16 20 25

Succession de Thos. B. Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,634—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles W. Jacobs, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Buck, Walshe & Buck, avocats. 15 mai—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN! FOIN! FOIN!

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune, VENDREDI le 22 mai 1903, à 11 heures a. m., au dépôt du T & P R. R. au pied de la rue Thalie, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'Acte 124 de 1890, à l'enchère publique, il sera vendu.

De Brenaugh, Mo., consigné à ordre, notifiez J. W. Townes, T. P. 11357. Un wagon de chemin de fer de foin en bailes. Conditions—Comptant sur les lieux.

20 mai—20 21 22

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE
ET IMPORTANTE
VENTE
DE VINS, BRANDIES, IMPORTES, ETC., MEUBLES DE BUREAU, COFFREFORT EN FER, ETC.

Succession d'Angel Xiques.

No 69 809 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—LUNDI, le 25 MAI 1903, à 10:30 HEURES A. M., et les jours suivants il sera vendu à l'enchère publique, au No 327 rue Decatur, entre les rues Bienville et Conti, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 mai 1903, pour le compte de la succession ci-dessus.

Un grand assortiment de marchandises de choix importées, comprenant en partie de vins en caisses et en gros, brandies, Xérès, Porto, genièvre, Irish whiskey, rhum en caisses et en gros, liqueurs importées assorties, crême de menthe, curaçao, ojen etc., sardines, champignons, huile d'olive en caisses et en gros, eaux minérales importées, et d'autres marchandises trop longues à énumérer.

AUSSI

2 grands coffres-fort avec combination, pupitres avec couvercle à coulisse, pupitres droits, chaises, presse à copier, "type writer" Remington, "corking machine", balance à plateforme de Fairbanks, grand lavoir, caisses à vins, vides neuves et vieilles, dame jeannes, neuves et vieilles, bouteilles vides et un grand lot d'autres articles.

Conditions — Comptant avant livraison.

N. B. — N'importe lequel et tous les acheteurs sont requis de faire un dépôt avec l'encanteur, à sa satisfaction, les acheteurs refusant de se conformer à cette condition sont très respectueusement invités à ne pas acheter.

Chas J. Théard, avocat.
14 mai — 14 17 21 25

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt indivis dans la bâtisse en brique à trois étages

No 732 rue Royale,

Entre les rues STE ANNE et L'ALLEE ST ANTOINE.

Ensemble avec tout le contenu là dedans.

Le tout devant être vendu en bloc

Succession de Margaret Deeves, Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. No 69 667 Division "D".

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 27 mai 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à lour Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 21 avril 1903, dans l'affaire ci-dessus.

La moitié indivise de tous les droits, titres et intérêts de la succession dans et à un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et le contenu de ladite bâtisse, lequel dit lot de terre est situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Allée St Antoine, les rues Chartres et Ste Anne, le lot est désigné par le No 2 sur un plan fait par J. A. d'Hemécourt, député voyer de la ville, daté le 25 février 188-, et déposé pour référence en l'étude d'Octave de Armas, ancien notaire en cette ville et mesurant d'après ledit plan, vingt quatre (24) pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de quatre vingt un pieds (2 pouces (81 pieds 2 pouces) entre lignes parallèles, étant la même propriété qui fut acquise par Mlle Margaret Deeves et al par achat de la "Peoples Homestead Association," le 1er août 1902 par acte passé pardevant Théo. G. Spitzfaden, notaire, enregistré dans le bureau des transferts, livre 155, folio 576. Le contenu de la bâtisse, lequel est vendu avec la propriété, comprend un grand assortiment d'articles religieux et autres, tels que livres, crucifix, médailles, médaillons, articles de première communion, statuettes, rosaires, scapulaires, bénitiers, papier tissu et crépons, tablettes, chandelles en cire, chapelets, couronnes en métal et autre matériel, cierges de première communion, statues, lampes, chandeliers dorés plaqués et autres, fleurs, feuilles d'or et d'argent, fournitures de bureaux, portraits de tout genre et d'autres articles trop nombreux à mentionner, le tout d'après l'inventaire enregistré en cour. Le tout devant être vendu en bloc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vende pardevant J. M. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 avril—26—mai 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS ET ACTIONS FAVORIS.

Succession d'Angel Xiquès

No 69 809—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 802 rue Perdido, JEUDI, le 28 mai 1903 à midi il sera vendu à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne.

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 mai 1903, pour le compte de la succession ci-dessus.

1. 5 actions, certificat No 0.117 de la Preferentes International Mexicana de Mejoras de $100 chacune.

2. 10 actions, certificats Nos 0.118, 0.119, 0.120, 0.121, 0.122, 0.123, 0.124, de la International Mexicana de Mejoras de $100 chacune.

3. 10 Bons de la Mexican International Improvement Company, Bons de 5 pour cent, de $100 chacun, d'après les certificats 2.228, 2.229, 2.230, 2.231, 2.232, 2.333, 2.234, 2.235, 2.236, 2.237, avec les coupons de juillet attachés.

4. 75 actions de la New Orleans Land Company d'après les certificats Nos 581 et 406, de $10 chacune.

5. 45 actions de $100 chacune du stock commun de la Birmingham Light and Power Company, d'après les certificats Nos 335, 664, 285, 98.

6. 1 action de $100 du stock préféré de la Birmingham Light and Power Company, certificat 214.

7. 1 action du Louisiana Jockey Club, certificat No 89, de $100.

8. 1 action du Tallyho Club, de $25, certificat No 8.

9. 5 actions de $10 chacune, certificat No 92 de la Young Men's Real Estate Improvement Company, Limited.

10. 2 actions du Young Men's Gymnastic Club, certificats Nos 738, 4795, de $50 chacune.

11. 1 action de la French Opera Association de $250, certificat 433.

12. 300 actions de la American Oil Refining Company de Beaumont, Texas, de $1 chacune, certificats Nos 2,865, 664.

13. 100 actions de la Knickerbocker Gold Mining, Milling Tunnel and Transportation Company de $1.00 chacune, certificat No 332.

14. 1 action de la Kneipp Water Cure Limited, de $100, certificat No 11.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Charles J. Théard, avocat.
17 mai — 17 20 24 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Formant le coin des rues Quartier et Miro. Connue comme les numéros 2234 et 2238 rue Quartier.

American Homestead Co., vs Adolphe Rocquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 339 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses, etc., située dans le Deuxième District municipal, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Miro, Galvez et Hôpital, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Quartier, sur cent un pieds sept pouces de profondeur et façade sur la rue Miro, bornée dans le fond et sur le côté par la propriété autrefois appartenant à B. Bayeux et composée des parties des lots 3, 4, 5, sur un plan daté le 17 novembre 1855, déposé en l'étude de Gottschalk, ancien notaire, dans le livre de plan No 3.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Henry Chiapella, avocat pour la plaignante.
24 avril—24 25—mai 1 8 15 22 28

Succession de Mary O'Donnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans -- No 67,636—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Maurice P. Woulfe, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. McCloskey & Benedict, avocats.
14 mai—14 18 23

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

913 rue Gravier

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital	$ 500,00 26
Actif	1,148,034 41
Surplus net	310,910 02

CHARLES JANVIER, Président. R. M. ORAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. COIRON.

Pertes payées depuis l'organisation........ $4,613,509 79

8 jan—1 an

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT,
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
313........RUE ROYALE........313

POUR PREMIERE COMMUNION.

Vient de recevoir une grande variété d'articles religieux consistant en Chapelets or et argent de toutes couleurs. Parois siens français et anglais en Nacre, Ivoire, Peau de Chagrin, Celluloïde etc. Médailles de Première Communion, Dizaines en nacre, Améthiste, Crystal, etc., Signets et Images.

J'invite mes amis et connaissances et le public en général à venir visiter mon assortiment et se rendre compte du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.—Les ordres des compagnes sont sollicités.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Pour Première Communion, superbes Livres de Prières en nacre, Chapelets montés en or et en argent, en nacre, cornaline, grenat, améthyste et cristal.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.

833 RUE DU CANAL, PRES DAUPHINE.

1er sept 1902—1 an

APPRENEZ LES AFFAIRES DE MAIL-ORDER.

IL Y A DE L'ARGENT A FAIRE.

Des milliers d'hommes commençant avec un très petit capital ont fait des millions dans les affaires de mail order. Vous pouvez en faire autant avec de l'énergie et de l'économie si vous voulez suivre les instructions du "National Advertiser."

Le "National Advertiser" est un journal consacré exclusivement aux annonces. Il enseigne à ses lecteurs comment le faire et leur donne le bénéfice de vingt quatre années d'expérience heureuse dans les annonces. Il devrait être lu par tous les hommes d'affaires. Les parents devraient le recommander à leurs enfants comme un éducateur d'affaires. Publié chaque semaine, trente deux pages. Etabli en 1878. Ce journal précieux sera envoyé à n'importe quelle adresse pendant un an pour $2.00. Adresse

THE NATIONAL ADVERTISER,
No 6, East 14th St., New York.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE A. MERCADAL.

No 69,799—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 11 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de Cour signé le 8 mai 1903, par l'Hon. juge George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, etc, à cela y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 243 borné par les rues Baronne, Lafayette, Carondelet et Girod, désigné comme lot No 19, sur la liste presente d'assessement, et par le No 18, sur le devis fait par J. A. D'Hémécourt voyer, le 3 septembre 1872, et annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire de cette ville, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 102, folio 538, ledit lot mesurant, en mesure anglaise, d'après ledit devis, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur cent soixante dix pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant une jolie et substantielle résidence en briques à deux étages avec mansarde. No 616 rue Baronne, avec dépendances contenant 3 chambres, et à une petite distance de la meilleure section commerciale de la ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, les billets portant six pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le payment des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur ou pourteurs des billets et d'assumer et payer en plus au dessus du prix de l'adjudication les polices d'assurances courantes et les taxes de 1903 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers, s'il y en a, seulement de la date du passage de l'acte de vente. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Puig, notaire.

Denègre, Blair & Denègre, avocats.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE BRYAN DALY.

No 70 309—Cour Civile de District, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 4 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 1er mai 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Annonciation, Josephine et Chippewa, désignée comme le lot B commençant à une distance de quarante sept pieds et deux lignes de l'encoignure des rues St André et Annonciation, et mesurant dix-sept pieds de face à la rue St André, cent pieds 11 pouces et six lignes de largeur dans le fond, sur cent vingt six pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annonciation, cent vingt sept pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Chippewa.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1903, et faisant un dépot comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant le notaire devant être nommé par l'encanteur aux frais de l'acquéreur.

3 mai—3 10 17 21 31—juin 4

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1903

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Etiage à 8 heures A. M.

STATIONS.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul		14	10.6	—0.2
Davenport	10	15	8.8	0.0
St. Louis	32	30	21.0	—0.2
Caire	44	45	23.5	·0.6
Memphis	32	33	15.4	·0.6
Helena	43	42	22.1	·0.1
Vicksburg	44	45	34.5	—1.1
Rivière Rouge			41.4	—0.8
Donaldsonville	23	25	25.5	—0.6
Nlle-Orléans	9	16	16.1	—0.4
Melville		31	34.1	—0.3
Omaha		41		
Kansas City		21	13.2	·0.3
Pittsburg	30	22	5.9	0.0
Cincinnati	45	50	8.4	—0.3
Louisville		28	4.9	—0.1
Nashville		40	3.8	0.0
Chattanooga	33	33	4.2	—0.1
Fort Smith		22	16.8	·2.1
Little Rock		23	17.8	·0.9
Arthur City		27	11.4	·0.5
Fulton	20	28	14.7	·4.3
Shreveport	21	29	5.5	—0.3
Alexandria	35	35	11.3	0.0
Barbres				
Camden	26	39	21.3	—1.2
Monroe		40	29.9	—0.1

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 22 MAI 1903.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 A M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

SAMEDI, 23 MAI 1903.

Bayou Lafourche et Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 2 P M
Rivière Rouge—W. T. SCOVELL, à 5 P M
Rivières Ouachita et Black—H. M. CARTER, à 5 P M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

ETAT ANNUEL.

"INDEMNITY FIRE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK, N. Y."

Pour l'année finissant le 31 decembre 1902, publié conformément avec l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855

Capital payé	$200,000 00
Actif	429,096 80
Passif, moins capital et surplus	168,595 93
Surplus	60,500 87
Primes reçues en 1902:	
Incendie	3,910 90
Pertes payées en 1902:	
Incendie	2,163 96

Etat de la Louisiane,
Bureau du Secrétaire d'Etat,
Département d'Assurance.

1. L'autorité soussignée certifie par le présent que le ci dessus et précité d'être un vrai et correct extrait de la situation assermentée de ladite Indemnity Fire Insurance Company of New York, N. Y., du registre enregistré dans les archives de ce bureau.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et mon sceau d'office ce 31ème jour de janvier 1903.

EUGENE J. McGIVNEY,
Assistant Secrétaire d'Etat.

PETER GALLAGHER, Agent Résident.
2 mai—au 2 juin

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Stroudback & Stern, agents vs Mme C. Weydig.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 13,207 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la premier cour de cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 25 mai 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et effets, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—CHAS. R. KENNEDY, Constable. Geo. Montgomery, avocat. 16 mai—16 20 23

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours....... 6:15 p m
Limited tous les jours...... 8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche....... 8:50 a m
Dimanche excursion....... 9:30 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours....... 7:00 a m
Limited tous les jours...... 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche........ 4:00 p m
Dimanche excursion .... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited................ 8:39 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local................... 4:45 p m
No 7 points Est Louisiane.. 8:45 a m
Excursion du dimanche.
No 9...................... 7:05 p m
No 9 Excursion du mercredi 7:05 p m

DEPART.

No 6 local.................. 6:00 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:20 p m
No 2 limited................ 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10...................... 7:45 a m
No 10 Excursion du mercredi 7:45 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited....... 7:55 p m
No 1 fast mail............11:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:55 p m
No 1 Louisville Mail........11:25 a m
No 23 local mail...........10:20 p m
No 5 Northern Express..... 7:50 a m
No 31 McComb Accd ....9:35 a m
No 35 Dimanche excursion 9:40 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited....... 9:25 a m
No 24 local mail............ 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:25 a m
No 2 fast mail............. 7:15 p m
No 6 Northern Express.... 5:20 p m
No 2 Louisville Mail....... 7:15 p m
No 32 McComb Accd ....3:50 p m
No 36 Dimanche excursion 7:30 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express...........10:40 a m
Vicksburg express.......... 5:50 p m
Valley express............. 6:00 a m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m
Dimanche Excursion .... 9:35 p m

DEPART.

Memphis express........... 3:00 p m
Vicksburg express......... 7:10 a m
Valley express............10:15 p m
Bayou Sara Accommodation 4:40 p m
Dimanche Excursion ...... 8:15 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local......................11:30 a m
N. O. and Houston.......... 5:45 p m
Pacific Coast Express...... 8:50 a m
Sunset Limited............ 6:45 p m

DEPART.

Local...................... 3:40 p m
N. O. and Houston.......... 6:45 a m
Pacific Coast Express...... 9:00 p m
Sunset Limited............11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Texas ex-
Hot Springs, El Paso and
California express........ 7:30 a m

DEPART

Fort Worth and Texas express.................... 8:15 a m
Port Allen Local.......... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express......... 7:30 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.
Alger..................... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..................... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..................... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.
Alger..................... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..................... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..................... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..................... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair................. 7:00 a m
De Shell Beach............10.02 a m
Shell Beach............... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach............... 5:30 a m
Shell Beach............... 8:00 a m
Belair.................... 5:30 p m
Shell Beach............... 7:30 p m

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York.